

Simonffy, Zsuzsa

## Les avatars de l'identité : de la narration à l'argumentation

*The Central European journal of Canadian studies*. 2004, vol. 4, iss. [1], pp. [55]-67

ISBN 80-210-3787-3

ISSN 1213-7715 (print); ISSN 2336-4556 (online)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/116032>

Access Date: 28. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

## Les avatars de l'identité : de la narration à l'argumentation

### Résumé

*À travers toutes les pratiques de la communication, nous parlons en quelque sorte de l'identité. L'importance du langage dans sa construction comme dans les stratégies par lesquelles nous pouvons l'affirmer, la dissimuler ou la perdre, est loin d'être négligeable. On connaît chacun les enjeux de la question de savoir mettre en texte les faits de la "réalité", de savoir rapporter les dires des autres, exprimer son opinion et construire une argumentation. Ces enjeux sont aussi existentiels, dont la prise en compte passe fréquemment par le biais de la narration. Si notre réflexion constitue une espèce de bilan sur des approches de l'identité, nous apercevons d'un décalage qui nous conduira du cadre conceptuel narratif au cadre conceptuel argumentatif. Les études relativement récentes sur l'identité semblent marquées par l'émergence de renouvellements qui se nourrissent de l'argumentation, fondée sur l'énonciation. Notre étude<sup>1</sup> vise à jeter une nouvelle lumière par des perspectives de l'argumentation au sujet de l'identité en général et au Québec en particulier.*

### Abstract

*All kinds of communication, to some extent, impose, or are concerned with, the question of identity. The role of language in the construction of identity, as well as in the communicational practices or strategies through which identity can be affirmed, simulated or even lost cannot be overestimated. The capacity to represent facts of "reality" or the state of affairs textually, to report others' speeches as well as to express opinions and construct arguments is known to be fundamental. But it also carries an existential weight, which becomes most often manifest in, and through, narration. In giving an overview of the main types of approaches to the question of identity the paper moves away from narrative approaches to set up an argumentative theoretical framework instead. A similar shift of focus has been made in recent studies on identity which seem to be highly influenced by an utterance-based argumentation theory. The aim of this paper is to shed some new light on the question of identity in general and of Québec in particular from an argumentative standpoint.*

Nous proposons de nous attarder un peu à la notion même d'*identité*<sup>1</sup> avant d'approfondir une réflexion sur les conditions auxquelles on construit différents outils conceptuels pour l'aborder.

- i. Dans le sens le plus large, nous pouvons dégager deux orientations : d'une part, la notion d'identité désigne un ensemble de traits

caractéristiques qui sont censés définir un objet, d'autre part, elle évoque un ensemble de critères permanents qui sont destinés à définir un sujet.

- ii. Le sens psychologique du terme prolonge les orientations de l'acception large dans la mesure où l'identité, liée à la personne, ne peut être affirmée sans pouvoir rendre compte de la continuité même de la personne.<sup>2</sup> Il en découle la *diversité* du processus identitaire même.
- iii. Il convient de parler aussi de conscience d'appartenance à une communauté qu'elle soit considérée comme ethnique, linguistique ou sociale. Les membres croient partager les *mêmes* caractéristiques et le *même* patrimoine culturel au sein duquel la littérature occupe une place importante. En dehors de l'objet et du sujet, le terme d'identité peut être lié au groupe. Ainsi, il peut désigner l'image qu'un groupe a de lui-même par rapport à celle qu'il a d'autres groupes. Cette image ou représentation s'exprime dans le discours de différentes manières. On peut en tirer que plusieurs types d'attachements – nation, citoyenneté, âge, sexe, langue – composent l'identité dont certains se trouvent tantôt en conflit, tantôt en déclarés ou latents. L'appartenance multiple peut s'exprimer dans le discours au niveau individuel ou collectif. On pourrait alors se demander quelles sont actuellement les situations d'émergence où un autre dialogisme risque de s'instaurer.<sup>3</sup>

### Conceptions traditionnellement narrativistes de l'identité

Après avoir parcouru les différents sens du terme d'identité, nous allons prendre en considération les conceptions à l'intérieur desquelles ces sens semblent s'inscrire.

#### Conception fondée sur soi-même

L'identité, à la manière d'un récit, correspond à une cohésion de vie. Néanmoins l'identité (Ricœur, 167-192) rappelle une confrontation entre la conscience de soi, *ipse*, et l'ensemble de propriétés assurant la mêmeté, *idem*. La mêmeté concerne toutes les entités qui, subissant les altérations de leurs propriétés dans le temps, restent les mêmes. À vrai dire, deux modalités sont ici opposées : le maintien de soi relève de l'ipséité alors que la stabilité du caractère révèle la mêmeté. Cependant le récit a la spécificité de réconcilier mêmeté et diversité, permanence et variabilité, agencements des faits et renversements dus aux événements.

La création littéraire au Québec est un domaine qui répond à un besoin d'intégrité pour régler le problème de la relation à l'autre. Nous passerons à exposer le cadre au sein duquel certains points de vue sur la poésie québécoise nous permettent de montrer la manière dont l'identité est représentée et interprétée comme quête.

Faut-il rappeler que la poésie québécoise est issue des interrogations à caractère identitaire ? L'histoire de la poésie québécoise (Beausoleil, 7) témoigne d'une préoccupation appuyée de se définir par rapport aux modèles européens à travers le temps, en cherchant la spécificité de l'écriture poétique. Même si la question de l'identité étroitement liée à celle de '*qu'est-ce qu'écrire ?*' ne se pose pas de la même manière au temps de Michel Bibaud, premier poète québécois qu'au XX<sup>e</sup> siècle, la poésie québécoise sera considérée comme une poésie ayant ses racines en Amérique alors que son origine en Europe. Nous remarquons aussi que beaucoup de

(Beausoleil, 201) tiennent du social et englobent une vision large relevant de l'épique. Tout en étant personnel, le *Je* prend racine dans des faits et des circonstances vécues par l'ensemble de la collectivité. Des *Je* risquent ainsi une symbiose entre le privé et le social et sont susceptibles de rejoindre une autre dimension de la quête identitaire.

Pour conclure, l'identité se définit dans la mesure où elle est thème récurrent lors de l'histoire de la poésie, et la poésie se situe et se définit en fonction de la construction d'identité.

## 2. Conception fondée sur les biens moraux

Une autre conception de l'identité qui nous intéresse ici devrait être présentée suivant trois thèses fondamentales :

- i. La première thèse touche au lien qui attache la formation de l'identité individuelle à l'orientation vers le bien moral. L'individu pose la question « qui suis-je ? », et l'objet d'une telle interrogation n'est pas la place définie qu'il occuperait dans un ordre objectif mais plutôt le sens de son existence. L'individu détermine ce qu'il est par des orientations vers des biens qui sont résolument dignes d'être réalisés par lui. Ces biens donnent sens à son existence dans la mesure où ils orientent ses actions.<sup>4</sup> La définition de notre identité est conditionnée par les « évaluations fortes » dans la mesure où nous jugeons nos désirs et nous procédons à des « distinctions qualitatives » entre les biens qui sont non seulement ordonnés mais aussi hiérarchisés vis-à-vis d'un bien fondamental appelé '*hypergood*'. Pour avoir une identité, « [...] nous avons besoin d'une orientation vers le bien, ce qui implique un sens des distinctions qualitatives, de ce qui est incomparablement supérieur. »<sup>5</sup>
- ii. Selon la deuxième thèse, les évaluations qualitatives s'opèrent dans un sphère de valeurs à caractère socio-historique. Un cadre de référence – explicite ou implicite – forme les préalables nécessaires à tout jugement ayant le bien pour objet. Par ailleurs, ces cadres de références sont en général constitutifs de l'action humaine. En dehors de ces cadres, l'action humaine ne peut pas être totale. Les individus sont donc consignés dans leur appartenance et sont moraux à la mesure de leur respect d'un ordre normatif intangible. Ainsi, un individu se constituera sa propre identité de manière multiforme et définira par ce qui est important pour lui et ce qui ne l'est pas. L'individu est un 'self' qui cherche à répondre à la question « qui suis-je ? » mais dans ses réponses, il utilise aussi ses auto-interprétations. Cependant, ces auto-interprétations supposent un espace d'interlocution à l'intérieur d'une communauté. Ces rapports se spécifient comme ceci : « La définition complète de l'identité de quelqu'un implique donc non seulement son attitude à l'égard de questions morales et spirituelles mais aussi une certaine référence à une communauté offrant des définitions. »<sup>6</sup>
- iii. La troisième thèse tend à spécifier la manière dont un individu peut donner un sens singulier à son existence sur fond d'un cadre de référence socio-historique qui forme la dimension axiologique, arrière-fond pour la constitution de l'identité. On reconnaît ici une conception

fondamentalement narrativiste de l'identité. L'individu, sur le mode du devenir, est le croisement entre ce qu'il est devenu et ce vers quoi il s'oriente. Par conséquent, il ne peut constituer son identité que par un récit qui raconte ce qui l'amène là. C'est ainsi que sa vie arrive à se construire en une totalité. Si la narration est nécessaire, elle ne l'est pas seulement à l'autoreprésentation, mais aussi à l'orientation vers les biens moraux. À l'instar de l'espace physique où l'individu n'est pas capable de s'orienter sans noter le chemin déjà parcouru compris comme une quête, l'ordre socio-historique n'attribue à l'individu une place qu'à condition qu'il note l'horizon axiologique. Ce rapport entre orientation et récit peut être formulé de la manière suivante : « [...] puisque nous devons déterminer notre place en relation avec le bien, nous ne pouvons être sans orientation vers lui, et nous devons percevoir notre vie comme un récit. »<sup>7</sup>

Pour clore cette partie concernant la récurrence des identités narratives dans les discours, il est intéressant de noter que la notion d'identité narrative montre comment le sujet se situe par rapport aux autres et à lui-même dans les pratiques esthétiques. Si les énoncés identitaires fonctionnent sur la base d'un récit, ces pratiques exposent la vulnérabilité des identités individuelles et collectives en se basant sur deux concepts : mémoire et perception.<sup>8</sup> Il est indéniable que la quête d'identité marque la poésie québécoise, comme nous l'avons précédemment souligné. Or, avec l'avènement du postmoderne, elle cède la place à la mémoire collective.<sup>9</sup>

### **Conceptions non-narrativistes de l'identité**

Après avoir mis en avant les versions de la conception à caractère fondamentalement narrativiste de l'identité, nous présenterons celles qui semblent s'en démarquer et visent à mettre l'accent sur l'énonciation. Dans une première étape, nous traiterons une vision à caractère anthropologique sous l'angle de la collectivité et dans une deuxième étape, nous tournerons notre attention vers les fondements des analyses basées sur l'argumentation.

#### **1. Le paradigme de collectivité**

Faut-il rappeler que l'identité suppose une relation de soi aux autres au sein d'une collectivité qui est supérieure à la totalité des membres qui comprend la personne individuelle ? Les identités collectives inscrites dans les pratiques culturelles ou politiques font des individus des acteurs de la vie publique, porteurs de mémoires, d'idéaux, de choix et de refus. Le sentiment d'appartenance à une collectivité s'exprime dans un discours identitaire plus ou moins engagé. Dans cette optique, la littérature n'est pas seulement l'expression de l'opposition du soi et de l'autre, mais une tentative de la résoudre. Une collectivité se construit un patrimoine de biens culturels par la littérature, et à travers cette construction transparaît aussi une recherche de l'essence dans l'existence.

Dans cette perspective, l'identité consiste à trouver la justification de sa propre existence dans l'existence d'une collectivité à laquelle il s'identifie. Il existe parce que la communauté existe.<sup>10</sup> L'argumentation s'appuie sur la logique de nom propre et aussi en partie sur une réflexion anthropologique concernant la

constitution de l'identité. Cette construction est issue d'une série de préoccupations qui se rattachent à une problématique concernant les rapports entre engagement, écrire et utopie.

Notre hypothèse est que l'énonciation engagée consiste à faire appel à une identité anthropologique, à une conscience explicite de son appartenance à la société. Autrement dit, l'attitude du poète – mais aussi celle de l'intellectuel – est conditionnée par son appartenance à la société de telle sorte que le *Nous* devient un nom propre. Le discours mélangeant poétique et philosophique permet de dégager un aménagement collectif particulier. Ce *Nous* est fondé sur ce qui est le moins différent, sur l'affirmation du noyau humain, le moins discutable. On voit l'insuffisance du terme d'Autre qui ne désigne que l'une des deux faces de l'appréhension morale d'Autrui, et qui de ce fait, nous fait quitter cet espace moral. *Nous*, cette étrange troisième personne, celui dont la parole est accessible, celui avec lequel une histoire commune peut s'engager. L'étrangeté de la troisième personne consiste en ce qu'elle n'est pas vide de sens exactement à la manière de nom propre. En effet, dans l'approche anthropologique, le nom propre signifie, par sa fonction d'identification collective et par sa fonction d'appellation collective, l'appartenance à une « classe pré-ordonnée » comme famille, clan, tribu. Le nom individuel fait partie de l'appellation collective. Il est formé en détotalisant une espèce dont on retient un aspect partiel. Le nom propre est ainsi la marque de « l'unité devinée au cœur de la diversité ».<sup>11</sup>

De notre part, nous voyons revenir cette attitude dans la mesure où *Nous* devient d'abord un substantif pour porter ensuite la majuscule et ce parcours du pluriel au singulier mène aussi à *faire la communauté*. Et nous pouvons aussi ajouter : il assure la collectivité sur une base *anthropique*.

## 2. Le paradigme de l'identité en émergence

L'identité peut être aussi considérée comme processus inachevé dans la mesure où l'état de plénitude vers lequel tend le sujet, reste toujours différé, toujours à venir. Un ouvrage collectif (Martel [éd.], 2000) permet d'apporter une illustration récente de cette attitude consistant à mener des analyses explicitement inspirées de l'approche argumentative. Un point retiendra ici notre attention. À y réfléchir, la plupart des discours impliquent des représentations identitaires. Une hypothèse (Vincent, 2000) selon laquelle le locuteur ne pourrait construire sa représentation du monde qu'en interaction, nous semble tout à fait valable. Ce qui est à noter, c'est que cette construction se réalise au moyen de stratégies argumentatives. Si les traits identitaires s'expriment dans des enchaînements argumentatifs, il revient à l'analyse de détecter les marques de défense et de protection dans les discours. Nous rappelons que dans l'acception psychologique de l'identité, les traits identitaires sont décrits en termes d'estime ou de permanence de soi, qui sont bien distincts des traits argumentativement exprimés.

Dans cette même perspective, un nouveau courant va dénoncer la construction sociale du sujet, et cela, à partir des discours idéologiques sur l'identité :

[...] l'expérience et la connaissance que le sujet a de lui-même, ne découlent pas de simples processus de réflexion « privée » de l'individu, mais sont plutôt la conséquence d'une série de pratiques

symboliques, de discours et de structures provenant du langage. La façon qu'ont les sujets de se percevoir et de se reconnaître ne fait que reproduire et légitimer l'ordre social dont ils font partie.<sup>12</sup>

Cette perspective communicative met l'accent sur les processus interactifs dans lequel le langage n'est pas seulement un outil. Il ne sert pas à exprimer les états mentaux, mais il en est producteur. Ainsi, l'interlocuteur y intervient et prend part. On remarque une conséquence sur l'identité : ce n'est plus un concept *réifié* dont il s'agit. Les processus de construction mêmes résultent une identité qui restera inachevée.

Ce que nous voulons souligner, c'est le rôle décisif de l'interaction dans la construction de l'identité. Elle vient à l'encontre de l'idée d'une permanence quelconque, puisque l'individu, en fonction de la situation, présente différemment les facteurs déterminant sont identité. Par exemple, pour faire construire une image de son attitude politique, l'individu la déclare en fonction de la situation, de façon vigoureuse ou pas.

Ici, nous touchons à un point crucial. Dans des représentations sociales, identité et image de soi sont facile à se confondre. Autrement dit, il faut affronter le problème qui vient du fait que l'identité et l'image sont constitutives de représentations. Alors, la construction de l'identité (Vincent, 2000) fondée sur l'argument appelle deux schémas différents : un schéma concessif et un schéma oppositif. Le premier fait intervenir une opposition à l'intérieur de l'image entre sujet et altérité à base fondamentalement interactionnelle, représentée par les catégories grammaticales comme *je-tu*, alors que l'autre fait intervenir à l'intérieur de l'identité une opposition entre cette image et l'altérité extra-interactionnelle, représentée par les catégories grammaticales comme *je-il*. Pour nous, ce qui importe ici, c'est de voir que le passage du schéma d'identité non-interactionnelle à celui qui relève de l'interaction nécessite la prise en considération du discours et de sa caractérisation argumentative.

Une autre idée principale de cette conception pourrait être illustrée de la façon suivante. Un énoncé comme *Je suis une femme* n'est pas considéré en soi comme un énoncé exprimant un trait identitaire. Il le devient à condition qu'une connexion s'impose. Ces connexions sont plus ou moins explicites. Ce qui est à noter, c'est que l'argumentation ne s'entend pas comme des enchaînements proprement logiques à base des relations causales, mais par des connexions. Ces connexions entre deux entités référentielles font appel aux métaphores, analogies, ironies, mais pour nous, ce sont les topoï qui imposent en premier lieu des connexions. Nous entendons par *topos* un lieu commun dans le langage ordinaire, mais en tant que terme technique, il est considéré comme un garant sur lequel le locuteur appuie son argumentation. Nous définirons la notion de *topos*, comme une règle graduelle présentée comme générale et partagée en vue d'étayer une argumentation. Les formes que prennent les topoï :  $+P+Q$  ;  $-P-Q$  d'une part, et  $+P-Q$  ;  $-P+Q$  de l'autre. Ainsi, un *topos* est composé d'un antécédent et d'un conséquent, de deux champs topiques. Voici une définition :

Un *topos* peut être conçu comme un couple de champs topiques, couple dont le premier terme est l'antécédent du *topos* et le deuxième terme, le conséquent. Un champ topique est, en gros, une

"façon de voir" une entité, une propriété ou une relation. Cette façon de voir est, elle-même, déterminée par la façon dont on voit une autre entité, une autre propriété ou une autre relation : c'est à dire par un autre champ topique. On peut ainsi représenter un champ topique par une chaîne de champs topiques emboîtés les uns dans les autres, de telle sorte que chaque champ topique est caractérisé d'une part, par un champ conceptuel (l'entité, la propriété ou la relation), et d'autre part, par le champ topique qu'il contient, lequel est lui-même caractérisé par un champ conceptuel et par le champ topique qu'il contient, et ainsi de suite jusqu'à un *champ topique élémentaire*. Ce dernier étant un principe de valuation, introduit une gradation dans le champ topique qui le contient.<sup>13</sup>

Les recherches en cours essayent de saisir, à partir des topoï utilisés dans le discours, les topoï en langue, et ainsi, de justifier l'hypothèse selon laquelle certains topoï sont cristallisés dans la structure de la langue. Dans ce cadre, nous établissons l'hypothèse que parmi ces topoï il y en qui concernent l'identité.<sup>14</sup>

Mais revenons encore un moment sur la conception en dehors de ce cadre topique. Une objection pourrait mettre en évidence qu'il reste un domaine, celui de l'identité nationale qui ne peut pas se passer d'entité. L'identité nationale (Bélanger, 77), n'est pas considérée comme réalité palpable, mais comme idée. Malgré cette mise en garde, les intellectuels et les politiques semblent continuer à la concevoir comme entité. Nous pensons que c'est méthodologiquement erroné. La plupart des cas, les malentendus et les controverses viennent de cet attachement à une pensée qui s'opère avec des entités ayant une existence indépendamment de tout discours.

### **Le discours identitaire au Québec**

L'identité comme un des grands thèmes au Québec a donné lieu à une quantité impressionnante de travaux.<sup>15</sup> Les préoccupations identitaires au Québec soulèvent d'une part la question des communautés culturelles, plus précisément le choc des cultures produisant des malaises et des crises de parole, et, d'autre part, touchent directement à la question de redéfinir la citoyenneté. Les discours identitaires sont centrés d'un côté sur les rapports entre identité et hybridité qui pourraient spécifier l'Amérique métisse, et d'un autre côté, sur le processus d'attribution qui, servant d'idéologique, tend à stabiliser les structures traditionnelles des identités sociales : « Un lien s'établit entre le fonctionnement rhétorique/sémantique du processus d'attribution et la conception identitaire du moi comme partie d'une structure politico-économique. »<sup>16</sup> Le contextualisme, aspect fondamental de l'attribution, permet aussi de stabiliser des identités. Cette nouvelle saisie passe cependant par une volonté expérimentale de classifier les caractères.

Dans une perspective un peu différente (Forget, 2003), la sémantique de l'identité apporte un nouvel élan tant au niveau discursif qu'au niveau social chez certains écrivains immigrés comme Marco Micone et Abla Farhoud. On voit revenir les représentations idéologiques d'autres discours tout en reconnaissant le même discours qu'on entend dans les médias. Nous sommes d'accord avec la position



selon laquelle dans une situation d'immigrés, on peut avoir recours aux termes comme l'être et l'avoir.

Parler de l'identité se fait habituellement en convoquant l'être et l'avoir. Dire qui je suis, c'est aussi nommer le groupe auquel j'appartiens, les traits que je possède en commun avec les autres membres; plus concrètement, c'est nommer le pays qui est le mien, d'où le glissement vers la possession qui viennent accentuer l'« héritage » de la tradition, le « patrimoine » culturel, autant de lexèmes qui formulent métaphoriquement l'identité. [...] Toujours dans ce schéma culturel de la propriété, on comprend que toute atteinte soit vécue comme une menace, une "dépossession" et soit connoté comme la perte d'un droit, d'une valeur intrinsèque inaliénable.<sup>17</sup>

Possession vs dépossession relevant de l'avoir et enracinement vs déracinement relevant de l'être, conduisent à mettre en avant la relation d'inégalité. Suivant une argumentation bien fondée, nous ne pouvons que souligner ici l'aspect complexe de la question :

L'inégalité se traduira sur le plan culturel par la différence, de soi vis-à-vis les autres et des autres vis-à-vis soi. Cas particulier de l'intersubjectivité, elle sera grandement exploitée au niveau intertextuel, par reprise de mots ou du discours de la société d'accueil, par comparaison avec ceux de la société d'origine ou de la langue maternelle.<sup>18</sup>

Désormais, dans la construction d'identité, la relation immigrant/accueil occupera une place centrale. La manière de parler de l'identité est étroitement liée à la manière dont sont représentés le temps et l'espace. L'identité s'exprime souvent, au sein de diverses cultures, dans les expressions linguistiques qui font appel aux racines : « enracinement », « déracinement », « implantation », etc.<sup>19</sup> Cette métaphore spatiale apporte l'avantage de pouvoir affirmer une continuité dans le temps.

Une forte tendance relevant de l'éthique est aussi transparente au travers de discours très diversifiés. La thématique de l'identité présente dans le discours social autant que dans le discours quotidien, devient un élément constituant d'un ensemble considérable de la production littéraire. Si l'identité est définie dans cette perspective comme « l'ensemble des références culturelles sur lesquelles se fonde le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté, qu'elle soit réelle ou 'imaginée' [...] »<sup>20</sup>, c'est parce qu'elle convient parfaitement à l'étude des formes. Il s'agit des formes que prend la réactualisation des traits identitaires dans ces différents types de discours. Nous voyons l'idée de la même chose rejetée dans ces traits identitaires. L'aspect éthique se met de l'avant si l'on se centre sur le fait que l'affirmation de l'identité, irréductible à la même chose, ne peut prendre place sans pouvoir reconnaître un *tu* comme *je*. La dimension éthique consiste à rejeter le principe d'appropriation et à voir l'autre comme un sujet et non pas un objet.<sup>21</sup>

### **Le paradigme reconstructif : entre narration et argumentation**

Avant de conclure, nous envisagerons une conception d'identité qui ne relève ni de la narration ni de l'argumentation. Fondé sur une critique du formalisme, une

conception purement argumentative du lien éthique peut être rejetée. De même, une conception narrativiste étant insuffisante du point de vue de l'Autre, on ne peut que s'engager dans la voie « reconstructive ». Seule une conception reconstructive permet de dépasser le caractère juridique du lien éthique et de faire droit à un rapport asymétrique à l'autre. On peut se poser la question de la manière suivante : « Comment un être doté d'un corps sensible peut-il former son identité de façon à pouvoir se rapporter différenciellement à un « il » (le monde des choses), à un « tu » (le monde des personnes), à un « je » (le monde intérieur propre) ? »<sup>22</sup>

Nous reconnaissons ici les préoccupations concernant la différenciation pragmatique entre les rapports au monde à laquelle nous pouvons faire correspondre une différenciation grammaticale entre les personnes – je, tu, il – une différenciation entre les temps – présent, passé, futur – et une différenciation entre les modes – indicatif, impératif, subjonctif. La grammaire définit (Ferry, I, 15) non seulement la structure ontologique du monde, mais le noyau dur de l'identité du moi et l'intersubjectivité des expériences.

Cette ontologie fondée sur le discours permet de saisir aussi la manière dont les identités peuvent se structurer au travers du discours. Si le discours rend possible une formation des identités, c'est par le biais de l'inscription de l'expérience. Cette inscription peut se réaliser selon différents registres discursifs : narratif, interprétatif, argumentatif et reconstructif. Chaque registre risque de produire un type de compréhension du monde.

Nous reprenons l'identité narrative comme point de départ. Elle, organisée autour d'une compréhension mythique du monde, pose le *je* comme le sujet d'un récit singulier. Cependant, la nécessité d'actualiser ce récit des origines entraîne un glissement vers un discours interprétatif. Le *je* d'un récit qui donne une cohésion à la vie de l'individu devient le sujet d'un destin. Son identité ne peut se construire que par le biais de l'appropriation des lois du destin. Le glissement de l'identité interprétative vers une identité argumentative apporte un *je*, un sujet de droit, face auquel on doit *se* justifier.

Nous sommes déjà en mesure de faire ressurgir le caractère spécifique de l'identité argumentative par rapport à l'identité narrative qui est violente et égoïste, (Ferry, I, 207) tournée vers soi-même. C'est seulement l'identité argumentative qui est susceptible de reconnaître l'autre comme sujet de droit.

Nous insistons à souligner l'importance du discours argumentatif qui consiste d'une part à justifier les énoncés, et d'autre part, à reconnaître l'autre comme celui à qui nous avons à rendre raison. Ici, l'aspect éthique est patent. Une distinction est à faire entre « exhiber le point de vue d'où la justesse morale puisse être admise pour des normes d'action », et « prescrire les normes justes de l'action. »<sup>23</sup> L'universel perd ici toute forme *sémantique* pour devenir *pragmatique*. Le vrai se produit dans des processus discursifs, et ne se découvre plus ni dans le réel ni dans la sémantique du texte qui entend le dire.

Si nous allons nous interroger maintenant sur la distinction introduite entre reconstruction et argumentation, ce qu'il nous faut remarquer, c'est que narration, argumentation, interprétation sont des *registres* de discours, alors que

reconstruction ne se retrouve pas dans ce même registre à caractère discursif. Il renvoie plutôt à une *fonction* du discours. Cette fonction consiste à reconstruire une histoire singulière de la reconnaissance en vue de la constitution d'une identité individuelle ou collective. Cette fonction, à son tour, peut s'exercer au travers de ces registres à partir du narratif en passant par l'interprétatif jusqu'à l'argumentatif. Lorsqu'elle prend cette dernière forme, elle autorise aussi un rapport critique à notre identité qui fait droit à l'altérité radicale de l'autre. Ces registres différenciés du discours ont chacun des charges éthiques différentes. Cependant, cette nécessité éthique serait à son *minimum* avec la narration. Les *valeurs* sont formées par le registre de l'interprétation, en opposition du registre de l'argumentation qui sert, lui, à former des *principes de décentrer*.

## Conclusion

Nous trouvons que les études menées jusqu'à présent sur la question d'identité ont en commun de s'arrêter à des textes et à des discours rapportés à leur cadre socio-historique. Dans cette étude, nous avons essayé de relever certains points témoignant que, contrairement à ce que donne à croire une abondante littérature sur les différents aspects de l'identité, la question de savoir comment l'aborder, à partir des discours, est encore ouverte. Désireuse d'aborder dans une perspective rénovée, nous avons eu recours à une tendance qui renforce le caractère intersubjectif de l'action sociale et mettent l'accent sur le rôle constructeur du langage. Si l'identité se construit sur le plan social avec la rencontre, elle se construit tout particulièrement au fil des enchaînements argumentatifs sur le plan linguistique. Il en découle que les conclusions orienteront le discours dans un sens précis. Cette façon d'aborder la question d'identité appelle cependant des approfondissements et des prolongements. Si nous prenons au sérieux les résultats des recherches dans le domaine de la linguistique, et plus particulièrement les résultats issus de la sémantique des points de vue exploitant le caractère essentiellement argumentatif de la langue (Raccah, 2002), nous arriverons à donner des analyses plus convaincantes concernant les rapports entre idéologies et langue : celle-ci imposant des points de vue sur la manière dont les 'choses' de la réalité sont perçues.

## Notes

\* Nous tenons à manifester toute notre reconnaissance à l'ICCS-CIEC pour l'appui financier accordé à notre recherche grâce auquel nous avons pu bénéficier de communications personnelles avec Danielle Forget et Patrick Imbert. Qu'ils soient remerciés ici.

1. Il conviendrait de rappeler ici l'adjectif *identitaire*. Il qualifie tout ce qui contribue à construire ou affirmer une conscience collective ou l'appropriation d'un espace. Pour ce genre d'appropriation, nous renvoyons à la littérature nationale qui, étant un espace géographique mais en même temps fantasmé restera liée à la collectivité à laquelle les sujets s'identifient.

2. Nous renvoyons ici à un ouvrage devenu déjà classique : « un concept théorique ayant un composant cognitif, un composant émotionnel et un composant actionnel, peut servir à saisir cette continuité. » (Hauser, 21)

3. Nous insistons à rappeler que ce cadre anthropologique et culturel a été établi par Lévi-Strauss et al. (1977). Ici, l'identité est définie comme une entité abstraite. Elle sert de point de repère, et ainsi, elle est distincte de référents ancrés dans l'empirique.

4. Par souci de précision, nous citons aussi : « Mon identité est définie par les engagements et les identifications qui constituent le cadre ou l'horizon à l'intérieur duquel je peux essayer de déterminer au cas par cas ce qui est bon, ou valable. » (Tylor, 27)

5. (Id., 47)

6. (Id., 36)

7. (Id., 51-52)

8. Sur la question voir (Ouellet, Harel, Lupien et Nous, 2002)

9. Pour plus de détail voir (Noppen, 1995)

10. Nous renvoyons ici tout particulièrement à deux ouvrages pour pouvoir restituer le

rôle de la parole engagée signés par Chamberland (1983a, 1983b).

11. (Lévi-Strauss, 212 et 218)

12. (Pascual, 95)

13. (Raccach, 263-264)

14. Nous avons montré ailleurs la manière dont le sentiment d'appartenance est inclus dans le sens de certains mots, comme *solidaire* et *altruiste*. (Simonffy, à paraître).

15. Nous ne pouvons pas rendre justice à tous, nous n'en énumérons que Miron, (1983) ; Dionne (1983) ; Jewsiewicki et Létourneau (1998) ; Ouellet (2003).

16. (Imbert et Couillard [éds.], 53)

17. (Forget 2003, 35-36)

18. (Id., 38)

19. (Forget et Martineau, 2002)

20. (Wieviorka et Ohana, 138)

21. Cette idée rejoint par ailleurs la philosophie de l'Autre marquée par les travaux de Lévinas (1971).

22. (Ferry, I, 7)

23. (Id., II, 211)

## Bibliographie

- Beausoleil, Claude. *Le motif de l'identité dans la poésie québécoise*. Ottawa : le Groupe de Création Estuaire, 1996.
- Belanger, André-J. « L'Identité nationale : produit antagonique du libéralisme. Les traditions latino-américaine et québécoise ». in Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal/Paris : L'Harmattan, 1997, 75-97.
- Chamberland, Paul. *Un parti pris anthropologique*. Montréal : Éditions Parti Pris, 1983a.
- . *Le recommencement du monde*. Québec : Éditions le Preamble, 1983b.
- Dionne, René (éd.). *Quatre siècles d'identité canadienne*. Actes du colloque Université d'Ottawa, Montréal : Éditions Bellamin, 1983.
- Ferry, Jean-Marc. *Les puissances de l'expérience. Essai sur l'identité contemporaine*, t. I, *Le sujet et le verbe*, t. II, *Les ordres de la reconnaissance*. Paris : Éditions du Cerf, 1991.
- . « Narration, interprétation, argumentation, reconstruction. Les registres du discours et la normativité du monde social ». in Alain, Renaut (éd.). *Histoire de la philosophie politique*, 5, *Les philosophies politiques contemporaines*, Paris : Calmann-Lévy, 1999, 231-288.
- Forget, Danielle. « Les nouveaux paradigmes de l'identité et la littérature migrante au Québec ». in Pierre Ouellet (éd.). *Le Soi et l'Autre. L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*. Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval, 2003, 35-50.
- Forget, Danielle et France Martineau. *Des identités en mutation: de l'Ancien au Nouveau Monde*. Ottawa : Éditions David, 2002.
- Hauser, Ken. *Identity in a Psychological Perspective*. Bayreuth : African Studies Series, 4, 1986.
- Imbert, Patrick et Marie Couillard (éds.). *Les discours du Nouveau Monde au XIXe siècle au Canada français et en Amérique latine*. Actes du colloque 1994 Ottawa, New York/Ottawa/Toronto : Legas, 1995.
- Jewsiewicki, Bogumil et Jocelyn Letourneau (éds.). *Identités en mutation. Socialités en germination*. Sillery (Québec) : Éditions du Septentrion, 1998.
- Levinas, Emmanuel. *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*. Kluwer Academic : Martinus Nijhoff, 1971. (biblio essai)
- Levi-Strauss, Claude. *La pensée sauvage*. Paris : Plon, 1962.
- et al. *L'identité*. Séminaire interdisciplinaire, Paris : Grasset, 1977.
- Martel, Guylaine (éd.). *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*. Québec : Éditions Nota bene, 2000.
- Miron Gaston. *Les signes de l'identité, 1928-1996*. Montréal : Éditions du silence, 1983.
- Noppen, Luc (éd.). *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Sillery (Québec) : Éditions du Septentrion, 1995.
- Pascual, Amparo Serrano. « Le sujet comme processus inachevé ». in Guy, Bajoit et Emmanuel, Belin (éds.). *Contributions à une sociologie du sujet*. Paris : L'Harmattan, 1997, 95-112.

- Ouellet, Pierre (éd.). *Le soi et l'autre, l'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval, 2003.
- Ouellet, Pierre, Simon Harel, Jocelyne Lupien et Alexis Nouss (éds.). *Identités narratives. Mémoire et perception*. Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval, 2002.
- Raccah, Pierre-Yves. « Lexique et idéologie : les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé ». in Carel, Marion. (éd.). *Les Facettes du dire. Hommages à Oswald Ducrot*. Paris : Éditions Kimé, 2002, 241-269.
- Ricoeur, Paul. *Soi comme un autre*. Paris : Seuil, 1990.
- Simonffy, Zsuzsa. *D'un engagement à l'autre ou comment laisser parler la subjectivité d'une instance autre*. à paraître.
- Taylor, Charles. *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1989.
- Vincent, Diane. « L'argumentation et la construction de l'identité et de l'image des locuteurs, une étude de cas : comment peut-on dire que l'on est heureux ? ». in Martel, Guylaine (éd.) *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*. Québec : Nota Bene, 2000, 127-153.
- Wieviorka, Michel et Jocelyne Ohana (éd.). *La différence culturelle*. Paris : Balland, 2001.

